



Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

JUIN 2010

MENSUEL N° 138 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Carte blanche

Au-delà du constat, agissons !

Quelle chance de vivre à Woluwe Saint Lambert : un bel environnement, une des communes les plus vertes de la région de la capitale, qui offre de nombreux parcs aux familles, de véritables lieux de rencontre et de vie pour la communauté.

Ce matin je me rends comme souvent avec mes deux enfants au parc près de chez moi et y observe tristement l'agent de nettoyage de la commune saisir avec sa pince un à un les déchets qui jonchent le sol. Et comme d'habitude, ils ne manquent pas ! Nous discutons, il est assez fataliste : chaque jour c'est la même routine, chaque jour les déchets l'attendent sur la pelouse, dans la cabane, sous l'avion... Au menu : canettes de bière ou de soda, mégots de cigarettes, sachets de chips, barquettes de frites, emballages de biscuits ou de chocolat... mmmm... on pourrait pister les coupables à leur taux de cholestérol ! Sa tournée faite, il poursuit son chemin chargé d'un sac de 60L rempli. Ce ne sont pourtant pas les poubelles qui manquent me fait-il remarquer ; et nous les comptons ensemble : pas moins de 5 poubelles pour ce seul parc, et encore une à la sortie ! Et d'ajouter qu'elles ne sont même pas pleines... Alors comment se sent-il cet homme-là ? Fataliste, oui... et enragé en même temps, je le sens entre ses dents, à chaque parole qui sort. Lui remettre chaque jour sous le nez ces mêmes détritrus dévalorise son travail et revient à le traiter comme un moins que rien. La commune met en oeuvre les moyens qu'elle doit, elle entretient les parcs et veille à la sécurité. Que faire de plus ? Qui sont les responsables ?

Tout le monde ici dans le quartier sait très bien qui dégrade le parc.

"Ce sont les jeunes de l'école européenne !". Je confirme. Ils viennent par grappes et, comme n'importe quels ados, jouent à qui se fera le plus remarquer. Et à ce jeu, ils sont tous gagnants. Il est même des fois où je continue mon chemin car toutes les structures pour enfants sont occupées et que les petites oreilles de mon fils ont plus agréable à entendre que Johanna taxant son amie Sarah de "sale pu..."... pour rire bien sûr ! Car ils rient beaucoup tous ces jeunes en faisant des batailles de copeaux, ceux-là même tout juste remis en place pour assurer la sécurité des plus petits autour des structures. Ils rient de tout, d'ailleurs un LOL taggé à côté d'une croix gammée sur la joyeuse poubelle grenouille en atteste. Ah , insouciance de nos 15 ans...

Mais peut-on dire à 15 ans qu'on est responsable ?

Les parents et l'établissement scolaire sont responsables de l'éducation et des actes des enfants placés sous leur supervision.

Pourquoi ces parents n'apprennent-ils pas des valeurs aussi essentielles que le respect à leurs enfants ? Peut-être parce qu'eux-mêmes ont du mal à intégrer cette notion. Deux passagers du bus n°29 que le parcours amène devant l'école européenne en discutent avec animosité. Nous voilà bloqués dans le tournant pendant de nombreuses minutes car les parents ve-



nant récupérer leurs petits chéris ont stationné sans gêne leurs véhicules de part et d'autre de la route, mais aussi sur les trottoirs, obstruant ainsi le passage des poussettes, quand ce n'est pas devant les maisons et les sorties de garage. "Ce sont encore ces gens de la Commission Européenne ! Ils nous emm... à la fin !". Exaspération de tout le monde dans le bus.

Il semble que ce petit bout d'Europe s'intègre mal dans son environnement proche. Pourquoi une école qui coûte autant d'argent et dispose donc d'autant de moyens n'arrive-t-elle pas à inculquer des valeurs de savoir-vivre, de savoir-être aux élèves qui étudient entre ses murs ?

Pourquoi des parents qui mettent la priorité sur la bonne éducation de leurs enfants, sont prêts à payer n'importe quel prix pour leur réussite, ne voient-ils pas que leur enfant sort de bon matin du Proxi Delhaize une canette de bière à la main, s'en va fumer un joint à midi dans le parc au coin de la rue ou achète de l'ecstasy à l'arrêt de bus devant la grille de l'école ?

Peut-être qu'il est temps de prendre le temps... Pour permettre à cha-

Le « petit » patrimoine



Les cheminées

Le premier élément offert au regard des visiteurs introduits dans le salon est la cheminée. Partie intégrante du décor intérieur, elle représente l'un des éléments décoratifs les plus importants de l'habitation bourgeoise belge du XVIII^{ème} siècle.

La cheminée est l'endroit le plus prisé de la maison. Le soir autour du feu, on s'installe dans de confortables fauteuils pour y trouver le calme et le repos bien mérités après une rude journée.

Les deux éléments importants qui composent la cheminée sont le manteau et la hotte.

Le marbre est la matière principale du manteau de la cheminée au XVIII^{ème} siècle. Il forme un ensemble d'une harmonie, d'une délicatesse, d'une élégance et d'un équilibre qui est indissociable du foyer.

La région mosane belge devient, au milieu du siècle, le premier centre de façonnage marbrier dont l'essentiel du travail est la fabrication des cheminées pour le salon, en marbre blanc de préférence. Cette région constitue, dans un sens large, un noyau culturel important de l'Europe du XVIII^{ème} siècle.

Des marbres de trois types de teintes sont produits : le rouge avec un peu de bleu, le blanc et le noir. Le « noir belge » est apprécié pour sa couleur pure, sans veines. A suivre

Geneviève Vermoelen

Source « Les dimensions de l'ordinaire » de V.Heymans



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert



que responsable, enseignant, directeur d'école, parent d'élève, échevin, agent de nettoyage, responsable des espaces verts, association de quartier, voisins... de voir tout cela et de proposer ensemble des solutions pour mieux vivre ensemble.

Je suis concernée. Je suis citoyenne, j'éduque mes enfants, je veille à leur épanouissement et je suis donc aussi responsable de l'environnement dans lequel je les fais grandir.

L'école est en mutation, la société est en mutation, lit-on partout. Et que faisons-nous ? A quoi voulons-nous qu'elle ressemble demain cette société ? Il faut en prendre les rênes maintenant puisque cette possibilité nous est offerte. Nos enfants en seront les acteurs principaux, quel po-

tentiel nous avons là entre les mains ! Quel pouvoir ! Celui de faire de ce monde un monde plus respectueux des êtres humains et de l'environnement.

Quelles activités positives et gratifiantes, quels lieux de rencontre proposer à ces adolescents en quête de repères pendant leur temps libre ?

Il faut responsabiliser ces adultes en devenir. Et c'est aux adultes référents de leur montrer le chemin, de leur fixer des limites, de leur donner les règles à suivre, de les accompagner dans leur tâtonnement, de les recadrer s'ils vont trop loin, de les aimer et de les sanctionner, de leur proposer des défis coopératifs plutôt que compétitifs. Un acte vaut mieux que 10 leçons, particulièrement en matière d'éducation à la citoyenneté.

La construction d'un citoyen doit passer par des actions communautaires qui valoriseront l'environnement, l'établissement scolaire et surtout l'enfant. Les idées ne manquent pas : du nettoyage, des réalisations artistiques, des reportages vidéos, des défis sportifs pour soutenir une cause, des rencontres intergénérationnelles... Quand je vois toutes ces personnes âgées, garantes de la mémoire collective, parquées derrière les fenêtres de leur maison de repos donnant sur l'école, à l'affût du moindre sourire, c'est une évidence qu'il y a un beau projet à mettre en place !

Là où il y a de la volonté, il y a des solutions.

*Carine Biancardini
Habitante du quartier Hof-ten-Berg*

On s'investit pour la place Saint-Lambert !

Si Wolu-Inter-Quartiers n'a pas assisté aux deux premières réunions du groupe de travail communal à propos de la place Saint-Lambert, c'est parce que nous n'y avons pas été invités en tant qu'association. Nous l'avons expliqué dans notre bulletin du mois de mai.

Cependant, notre association est loin de se désintéresser de ce projet d'aménagement. D'ailleurs, pour répondre à la demande d'un certain nombre de personnes (qu'elles soient membre d'un comité de quartiers, d'une association ou simple habitant), nous avons mis en route un groupe de travail. Il nous semblait important de permettre au plus grand nombre de participer à une réflexion citoyenne sur ce sujet.

Ainsi, lors des 4 réunions organisées à ce jour, une vingtaine de personnes ont pris de leur temps afin, dans un premier temps, de dégager un cahier de charges pour la place et ses environs. La méthodologie retenue a été de mettre d'abord en avant les priorités indispensables à atteindre, qui seraient le fil conducteur du réaménagement de la place, et donc de sa forme future. Nous avons abordé cette réflexion de manière transversale en intégrant les 4 pôles que

sont le social, l'économique, l'environnemental et la mobilité.

Même si elles seront encore affinées à l'avenir, voici les priorités qui se dégagent aujourd'hui.

- **Place « emblématique » de la commune** : c'est le centre historique de la commune qui porte d'ailleurs son nom. Elle doit être réfléchie comme une place en devenir : penser aux personnes qui ne fréquentent pas cette place actuellement car ce n'est pas une vraie place. Il faut lui donner une finalité autre que celle qu'elle a aujourd'hui.
- **Diminution de la circulation automobile et du stationnement**. Il est nécessaire de diminuer la pression automobile, notamment par la réduction du trafic de transit. Le nombre de places de sta-

tionnement doit être déterminé en fonction également des places disponibles dans une zone plus large.

- **Place piétonne** : tendre vers un espace tranquille et sécurisé pour les piétons. Lors des foires ou manifestations, moment où on a potentiellement le plus besoin de places de parking, la place est fermée à la circulation automobile et les usagers s'en accommodent facilement. Créer une place où le sentiment de sécurité est présent.
- **Trouver l'équilibre entre les différentes fonctions** de la place et maintenir des foires, brocantes, marchés. Tendre à la polyvalence des activités. Non à un pôle culturel à Wolubilis et un pôle commercial à la Place St Lambert. Penser à une animation variée et à une diversification des fonctions. Une

place conviviale et pôle social / intergénérationnel. Espace de rencontre – espace attractif – synergie entre les différentes activités.

- **Aménagement de la Place**. La laisser la plus libre possible – veiller à un revêtement perméable – créer des perspectives - rentabiliser l'ensoleillement - donner la préférence à un espace multiculturel plutôt qu'à une trop forte verdurisation.

- Penser à la **notion d'axe doux** (piéton et



cycliste). Déterminer la continuité vers le parc et le shopping dans un sens et vers Woluwe-Saint-Pierre dans l'autre.

- **Étude d'incidences.** La place doit être aménagée en tenant compte des outils de planification (Plan Communal de Développement, Plan Communal de Mobilité, Agenda 21) que la Commune met en place.

La prochaine étape qui se met en place actuellement sera un travail de concrétisation de ces priorités à travers un plan d'aménagement concret.

Le tout sera intégré dans un document de présentation dont nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui quand il sera finalisé ; tout dépendra du temps nécessaire à la réalisation des plans et à l'analyse de leurs pertinences par rapport aux priorités dégagées. Nous pensons pouvoir produire un document concret pour la mi-septembre.

A propos de la notion « temps », nous ne comprenons pas pourquoi la Commune se donne des échéances aussi courtes pour un projet dont le coût est relativement important, mais qui surtout, figera les contours de la place pour de nombreuses années.

Pour notre part, nous pensons qu'un temps de réflexion plus important est nécessaire pour parvenir à un aménagement de qualité qui s'inscrit, de plus, dans une zone plus large que la place même.

Par ailleurs, nous assisterons aux réunions publiques que la Commune va organiser le mardi 22 juin ainsi que le mercredi 30 juin prochain. Nous aurons ainsi l'occasion d'expliquer plus en détails nos priorités et notre analyse du projet de plan communal actuel.

Bernard Devillers
Coordinateur



Hof-ten-Berg
en fête
le 26 juin 10

Fête de quartier Hof-ten-Berg

En journée

Table du monde (spécialités culinaires)
Jeux pour les enfants : pêche aux canards,
trampoline, château gonflable
Initiation mosaïque
Tombola

En soirée

Barbecue à partir de 19 h 30
Artistes musicaux

Renseignements : Jeanne Nicolas
02.772.05.97 ou 0494.28.24.98

La saga de la rue d'Attique est-elle finie ?

Épisode 1, placement de superbes bollards « rétractables » qui furent régulièrement malmenés par certains automobilistes. Le coût trop important de ces systèmes sophistiqués a mené à l'**épisode 2**. Placement de potelets de chaque côté de la rue. Mais, après avoir résisté vaillamment, ces poteaux se sont couchés sur la voirie pour ne plus se relever. **Épisode 3**, placement de demi-lunes métalliques qui semblent efficaces et résistantes, mais qui n'empêchent pas certains à la « carrure » large de s'en moquer comme de leur première chemise !

Les bulles à verre de Van Meyel ont déménagé !

Hasard de calendrier ? Toujours est-il que peu de temps après notre article sur la « dangerosité » de ces bulles à verre (voir notre bulletin du mois d'avril), l'Agence Bruxelles Propreté a déplacé les dites bulles à la demande de la Commune. Un petit quiproquo entre l'auteur de l'article et la Commune en ce qui concerne un email envoyé et/ou non reçu ne pourra pas ternir le fait que le plus important maintenant c'est que la sécurité a été améliorée à cet endroit. Les comités signataires de l'article remercient d'ailleurs la Commune pour son intervention.



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.